Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles
Québec

Guide d'enseignement – coloscopie courte

Vous présenter le _____ à _____ à l'unité d'un jour

Informations générales

La coloscopie courte consiste à introduire une petite caméra flexible par l'anus pour aller examiner une partie du gros intestin. Au besoin, de petits prélèvements superficiels (biopsies) seront faits ou des polypes (petits bouts de chair) seront enlevés à l'aide d'un instrument inséré par la caméra.

Quelles sont les étapes lors de l'examen?

- La coloscopie courte dure quelques minutes
- L'infirmière en salle d'examen vous demandera de vous coucher sur une civière, sur votre côté gauche. Vos jambes seront repliées sur votre ventre.
- Le médecin procédera à un toucher rectal, puis insérera la caméra dans votre rectum.

Pendant l'examen vous pourriez ressentir :

- Une fausse envie d'aller à la selle, puisque le rectum est gonflé d'air. Cette fausse envie diminuera au fur et à mesure que la caméra avance dans votre intestin.
- Une sensation de gonflement au niveau de votre ventre à cause de l'air soufflé par la caméra.
- Quelques crampes qui sont généralement de très courte durée (quelques secondes).

Complications possibles (rare)

- Perforations de la paroi intestinale ou des saignements. Le risque est un peu plus élevé si les polypes sont retirés.

Préparation à votre examen

Le matin de l'examen	•Prendre vos médicaments habituels •vous pouvez manger normalement cette journée là
Vous rendre à l'unité d'un jour à l'heure prévue	•2 lavements de phosphate de sodium (Fleet^{MD}) vous seront administrés sur place afin de vider en partie votre colon et permettre une bonne visibilité pendant l'examen.

PLANIFIEZ VOTRE VISITE

Apportez :

- votre carte d'hôpital et votre carte d'assurance-maladie.
- liste de vos médicaments à jour.
- vos lunettes de vision si nécessaire puisqu'il vous faudra remplir un questionnaire de santé
- Si vous êtes porteur d'un stimulateur cardiaque (pacemaker) : apportez votre carte d'identification et une copie de la dernière vérification.

Ne portez aucun bijou ou piercing, ni de vernis à ongles.

Pour les femmes, les menstruations ne sont pas un obstacle à l'examen

Si vous ne pouvez pas vous présenter à votre rendez-vous, contacter le plus rapidement possible le 418-986-2121, poste 8103 ou poste 7125.

APRÈS l'INTERVENTION

Après la coloscopie :

- Vous pouvez reprendre une alimentation normale.
- Il est normal de ressentir certains malaises dus à l'accumulation de gaz dans l'intestin. Ces malaises seront soulagés par le passage de gaz intestinaux.

❗ Quand consulter :

Si vous présentez l'un de ces symptômes dans les heures qui suivent votre examen, présentez-vous à l'urgence :

- Douleur abdominale (au ventre) sévère ou qui persiste.
- Saignements importants par le rectum.
- Nausées ou vomissements.
- Fièvre.
- Être très endormi, difficile à réveiller.
- Une respiration lente : moins de 8 respirations en 1 minute.
- Visage ou mains avec la peau bleutée ou grisâtre.
- Tout signe inhabituel qui vous inquiète.

Pour tout signe inhabituel qui vous inquiète, présentez-vous à l'urgence. Pour toute question, communiquez avec Info-Santé en signalant le 8-1-1 (service 24 heures par jour, 7 jours par semaine).

Communiquez votre expérience avec nous de façon confidentielle en répondant au sondage sur l'expérience patient.

Scannez le code QR suivant avec votre cellulaire :



Il est aussi possible de remplir le sondage à partir de l'adresse cisssdesiles.com

Besoin d'aide pour y répondre? Vous pouvez le compléter avec un proche ou demander le soutien du personnel

Révision janvier 2026, CISSS des îles

© CHU de Québec, 2018. Ce guide émet des recommandations conformes aux informations scientifiques disponibles au moment de sa parution, soit le 29 mars 2023. Toutefois, ces recommandations n'ont aucunement pour effet de remplacer le jugement d'un clinicien. Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec votre professionnel de la santé. Si d'une façon ou d'une autre vous faisiez une mauvaise utilisation de l'information contenue dans ce document, le CHU de Québec ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit à cet égard. Ce guide a été élaboré avec l'autorisation du CHU de Québec d'utiliser en partie ou complètement leur documentation. Développé le 23 octobre 2025, CISSS des Îles.